

CESER : **4 & 5 décembre 2023**
Intervention n° : **1**
Document : **Orientations budgétaires 2024**
Orateur : **Emmanuel Thunier**

Je m'exprime au nom des CCI.

Le débat d'orientations budgétaires proposé par le Conseil régional permet de débattre du déploiement des politiques régionales et de leur adaptation aux évolutions contextuelles, qu'on sait insaisissables depuis quelques années. Dans ce cadre, la mise en œuvre des transitions retient notre attention.

L'engagement dans les transitions et l'équilibre territorial se concrétise désormais, entre autres domaines, sur le foncier à travers l'objectif de zéro artificialisation des sols à horizon 2050. Un travail important a été fait par la Région et les SCoT pour répartir, dans une logique d'équité territoriale, les capacités de constructions nouvelles sur des espaces naturels d'ici 2030.

On voit cependant s'exprimer dans la destination de ces quotas des risques de conflits d'usages du foncier, entre habitat, équipements et économie. Nous souhaitons insister sur la nécessité, au contraire, de travailler sur ces trois dimensions, afin d'assurer un développement harmonieux de chaque territoire. Des recrutements en entreprise sont aujourd'hui freinés par l'insuffisance de logements, mais la proximité entre emploi et logement est un atout en termes de qualité de vie comme de réduction de l'impact écologique des déplacements. C'est pourquoi les CCI se positionnent comme partie prenante dans les objectifs sur la sobriété foncière et s'associent aux travaux en ce sens. Des approches nouvelles sont nécessaires, en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'organisation de production, de services mais aussi de financement des entreprises et de leur immobilier. Elles constituent des ruptures avec les modalités actuelles de développement immobilier et nécessitent une phase d'expérimentation afin de valider des méthodes innovantes.

De la même façon, les CCI se sont engagées en faveur de la sobriété des entreprises dans leur consommation d'eau depuis 2019. Plus de 200 entreprises de l'industrie et du tourisme ont accompli des efforts dans le cadre du programme Ecod'o, permettant d'économiser près de 20% de leur consommation initiale. Ces résultats doivent nous encourager, collectivement, à poursuivre cette action, avec le soutien décisif de la Région Bretagne aux côtés des autres acteurs publics et des entreprises elles-mêmes.

Je vous remercie de votre attention.